

SEVERAC, PENSONS NOS DEPLACEMENTS

ANALYSE DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE LA POPULATION REALISEE EN NOVEMBRE 2018

À l'occasion de la révision du PLU, la ville de Sévérac a souhaité solliciter ses habitants pour mieux connaître leurs besoins et attentes en termes de déplacements. Par ailleurs, la ville bénéficie actuellement de 15 arrêts de train quotidiens. Elle souhaitait également faire connaître ce service et en mesurer l'utilisation auprès de la population.

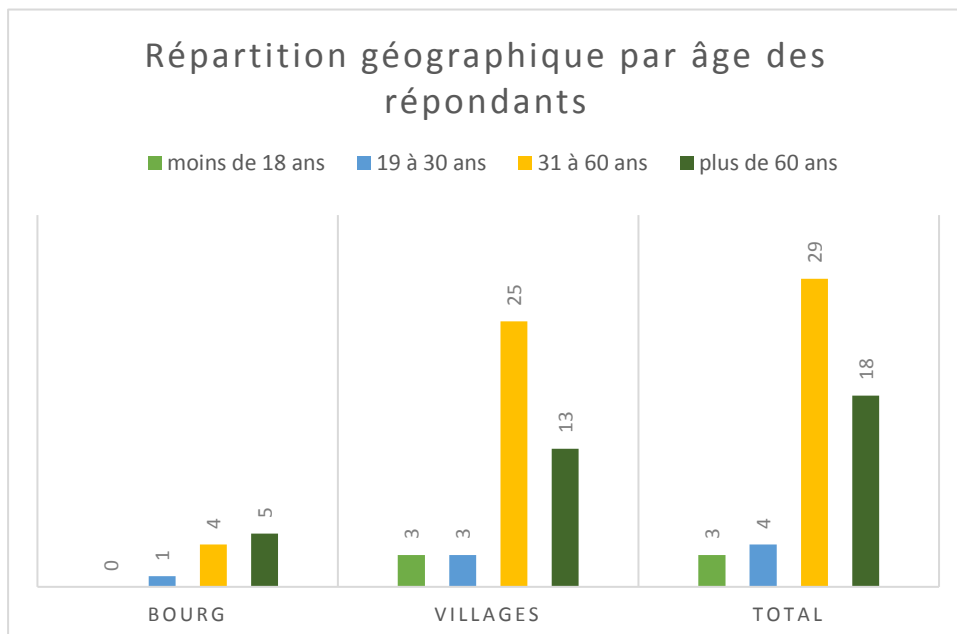
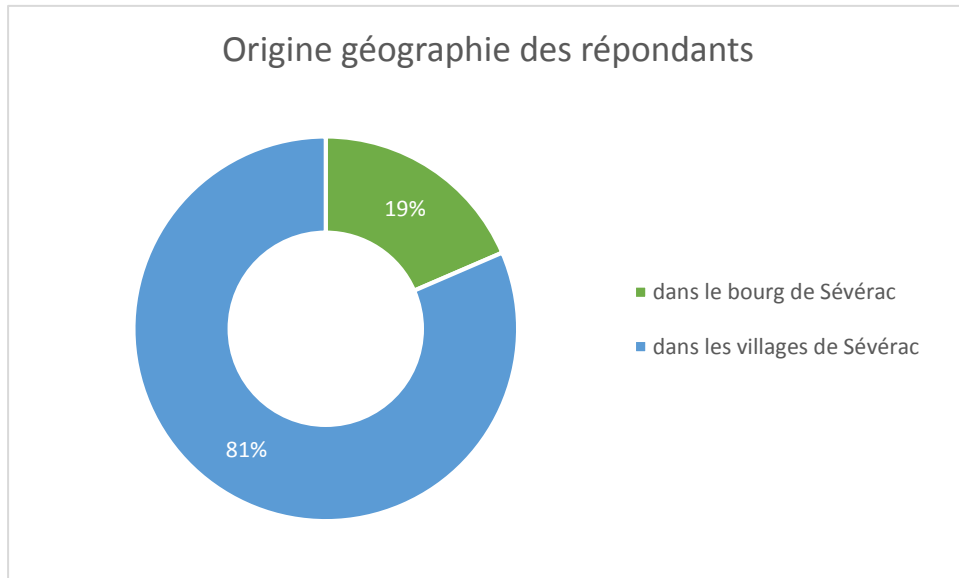
Le Département a été sollicité pour apporter son soutien à ce projet, notamment par l'accompagnement de Stéphanie Rivière, agent de développement à la délégation Saint-Nazaire. En septembre, un questionnaire comportant des questions ouvertes et fermées (cf Annexe 1) a été réalisé. La démarche a été présentée dans le bulletin municipal, sur le site internet de la ville ainsi que lors de la réunion de préparation du calendrier des fêtes réunissant toutes les associations sévéracaises.

Le questionnaire a ensuite été mis en ligne sur le site de la ville pendant tout le mois de novembre. Il était également disponible sur papier à l'accueil de la mairie.

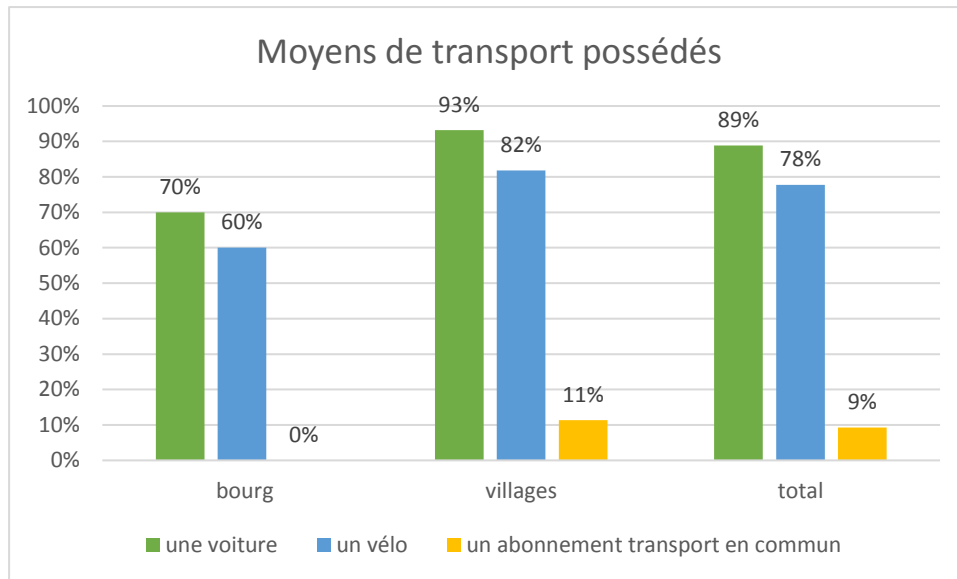
À la clôture de la période de consultation, 54 questionnaires ont été remplis. Malgré ce chiffre restreint (on pouvait estimer la population susceptible de répondre au questionnaire à environ 1292 habitants de plus de 15 ans et envisager un taux de réponse de 15%, soit 193 réponses), les réponses sont cohérentes entre elles et dégagent des besoins et attentes communs. Ce document en propose une première analyse et des pistes de travail qui seront étudiées dans le cadre de la révision du PLU.

1- Qui sont les répondants ?

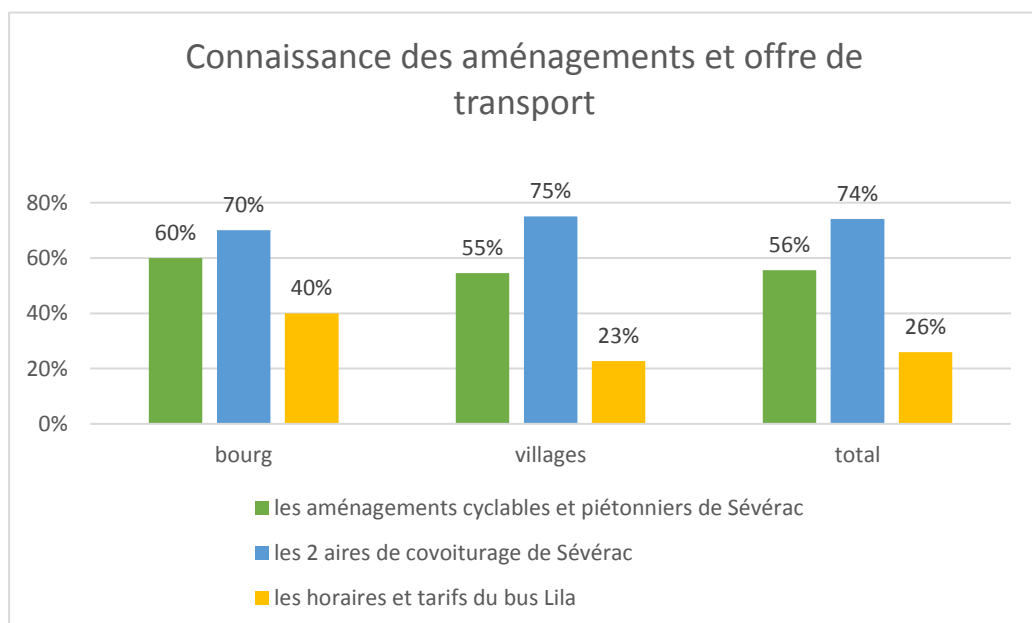
Les répondants habitent dans les villages de Sévérac et sont principalement âgés de plus de 30 ans.



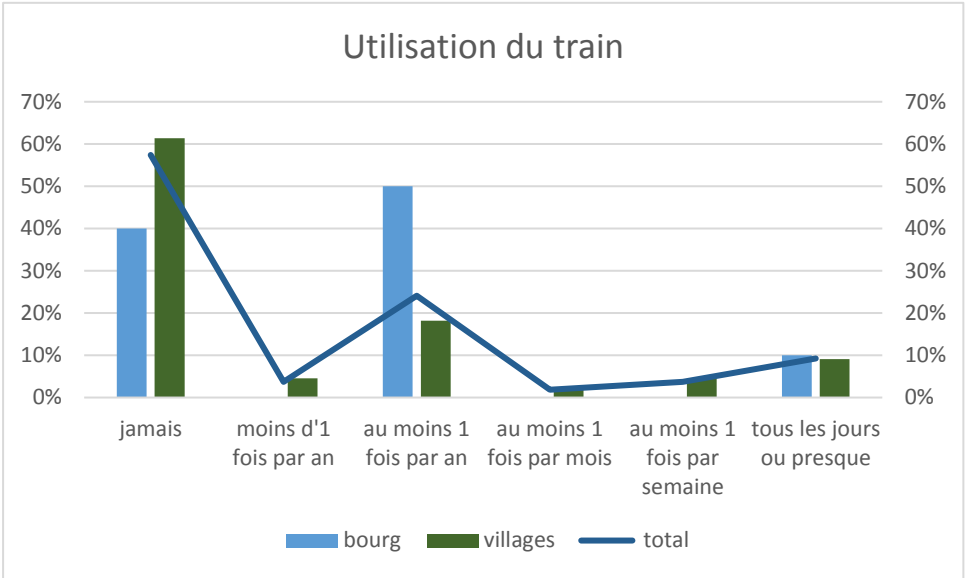
Ils possèdent souvent une voiture et un vélo. Les répondants habitant les villages ont parfois un abonnement SNCF.



Les répondants connaissent les aménagements cyclables et piétonniers ainsi que les 2 aires de covoiturage. En revanche, ils méconnaissent l'offre de transport Lila.



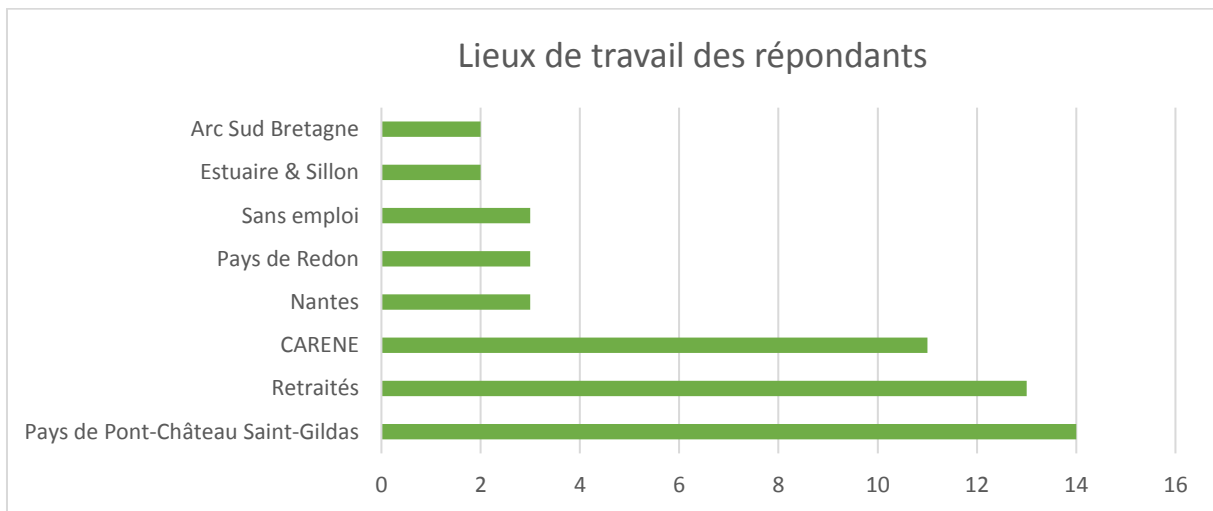
57 % des répondants n'utilisent jamais le train, 24 % le prennent au moins une fois par an et 9 % tous les jours ou presque.



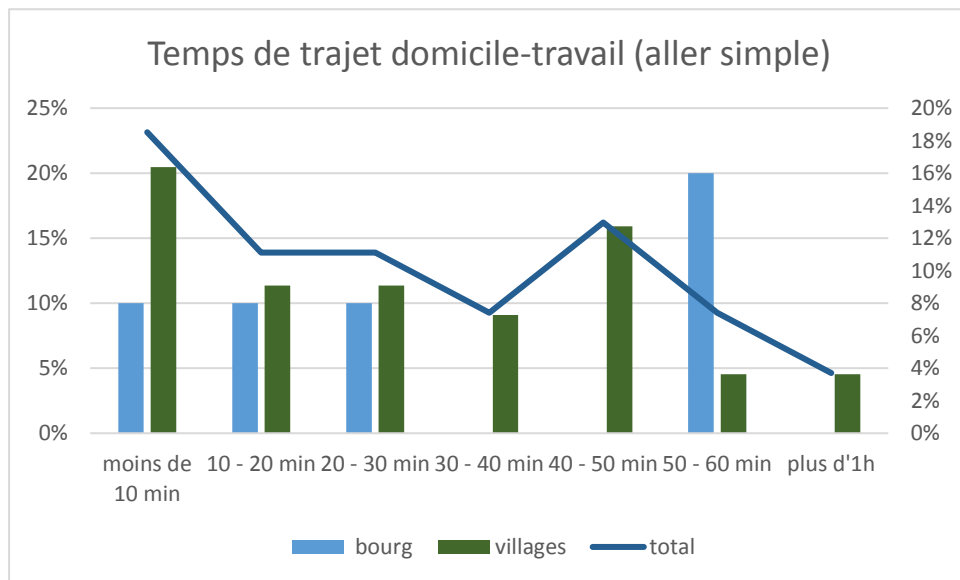
2- Comment se déplacent-ils ?

Les déplacements domicile-travail

27 % des répondants travaillent dans une commune du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas, 25 % sont retraités et 22% travaillent dans une commune de la CARENE.



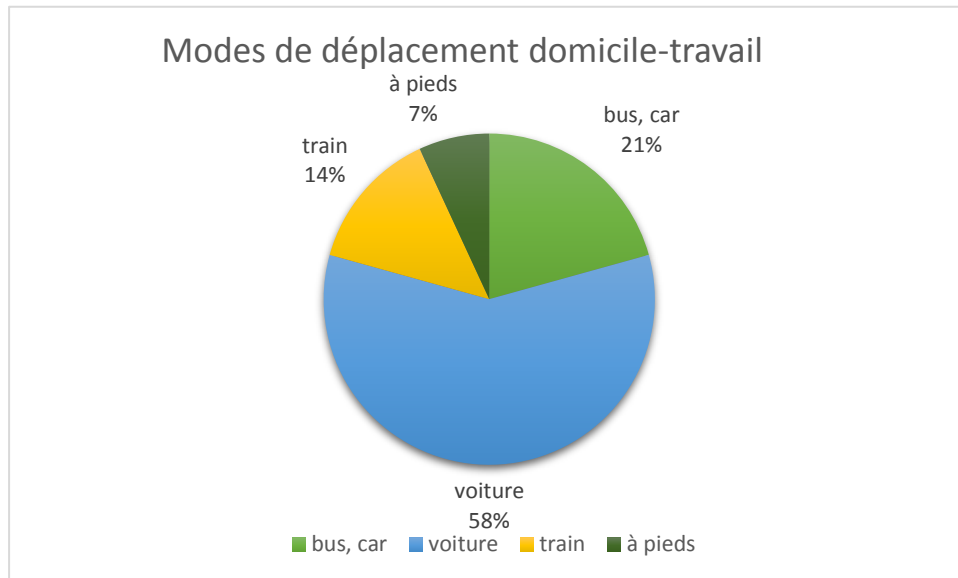
56 % des répondants mettent moins de 30 minutes (aller simple) pour se rendre sur leur lieu de travail.



58 % des répondants utilisent la voiture pour leurs déplacements domicile-travail.

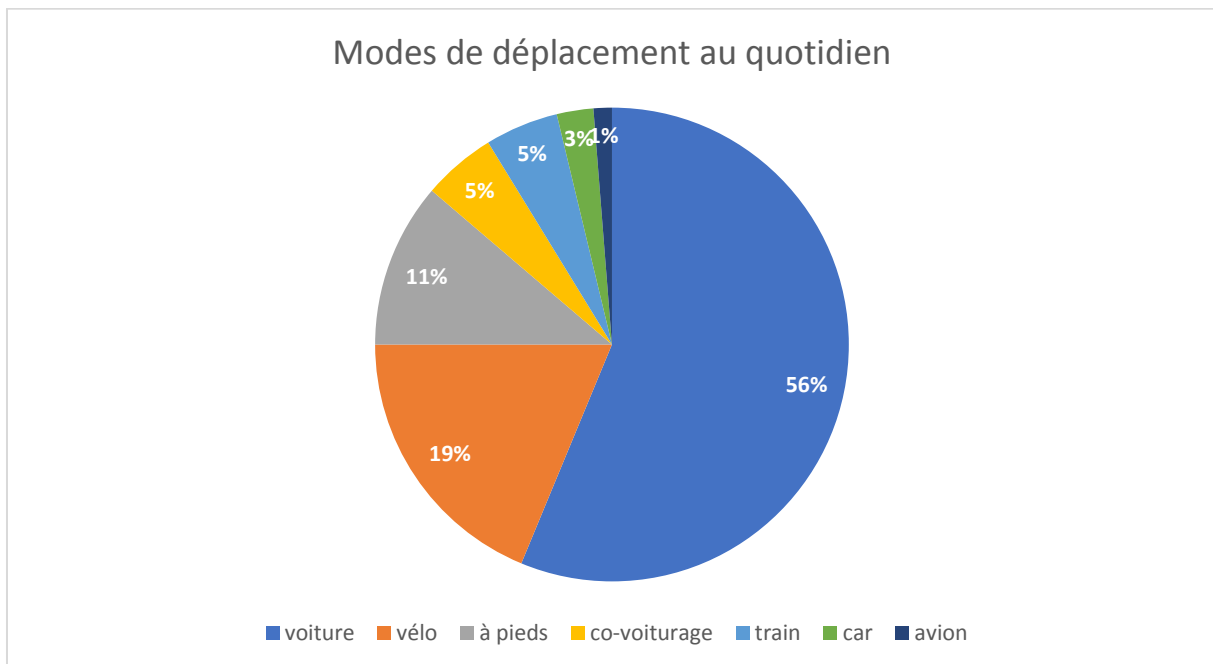
21 % utilisent le bus (moins de 18 ans pour aller à Saint-Gildas-des-Bois, bus d'entreprise vers Montoir-de-Bretagne, car vers Trignac).

Tous les utilisateurs quotidiens du train vont travailler à Nantes.



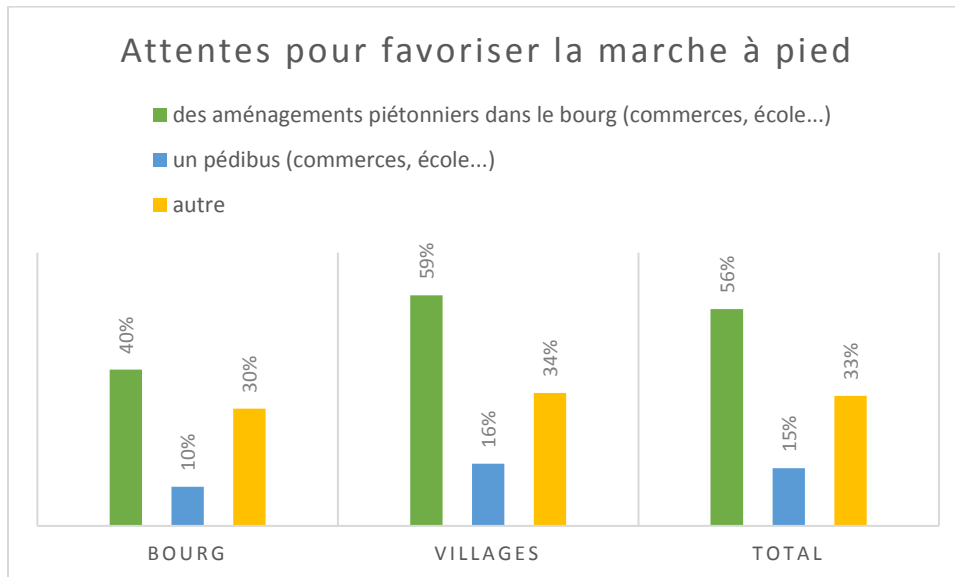
Les déplacements du quotidien (courses, loisirs, école...)

Pour les déplacements du quotidien, la voiture, le vélo et la marche à pieds sont privilégiés. Le covoiturage arrive au même niveau que le train, avec 5% des déplacements.

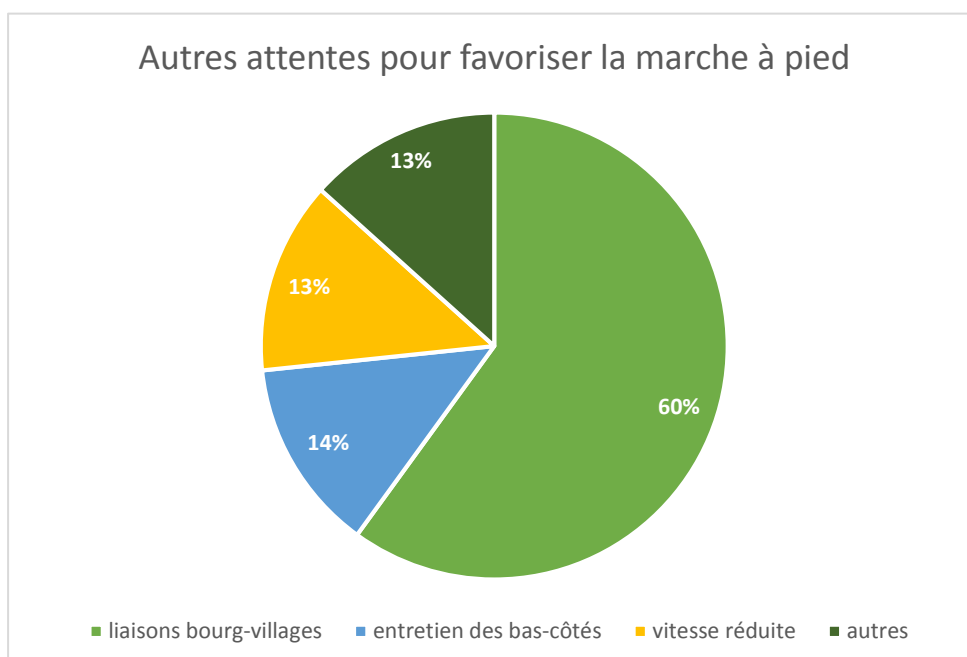


3- Quelles sont les attentes des répondants ?

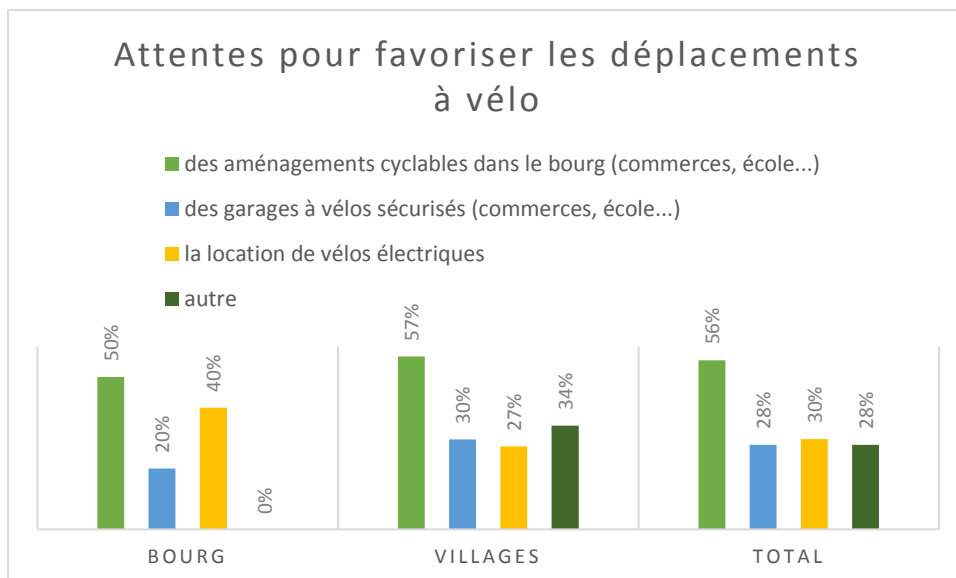
Pour favoriser la marche à pied, 56% des répondants attendent des aménagements piétons dans le bourg.



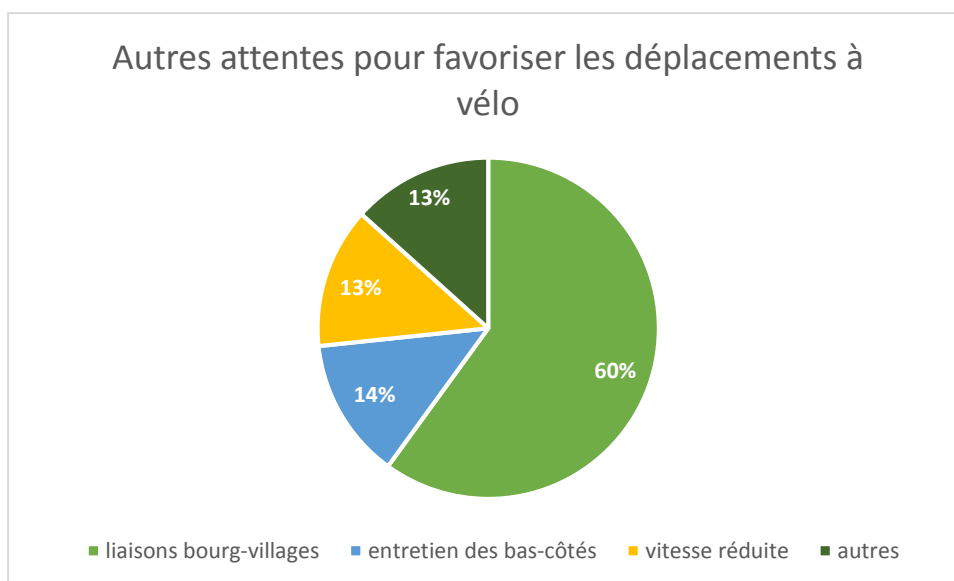
La réponse « autre » demandait la libre expression des répondants. 60 % de ces réponses expriment une attente d'aménagement entre le bourg et les villages, principalement Bonne Miette et la Normandais. 14 % concernent l'entretien des bas-côtés, notamment le fauchage des fossés. 13 % des réponses demandent la mise en place d'aménagement pour faire baisser la vitesse des voitures. Enfin, des informations sur les dates de chasse sont demandées. Un répondant signale également que son état de santé ne lui permet pas de marcher à pied.



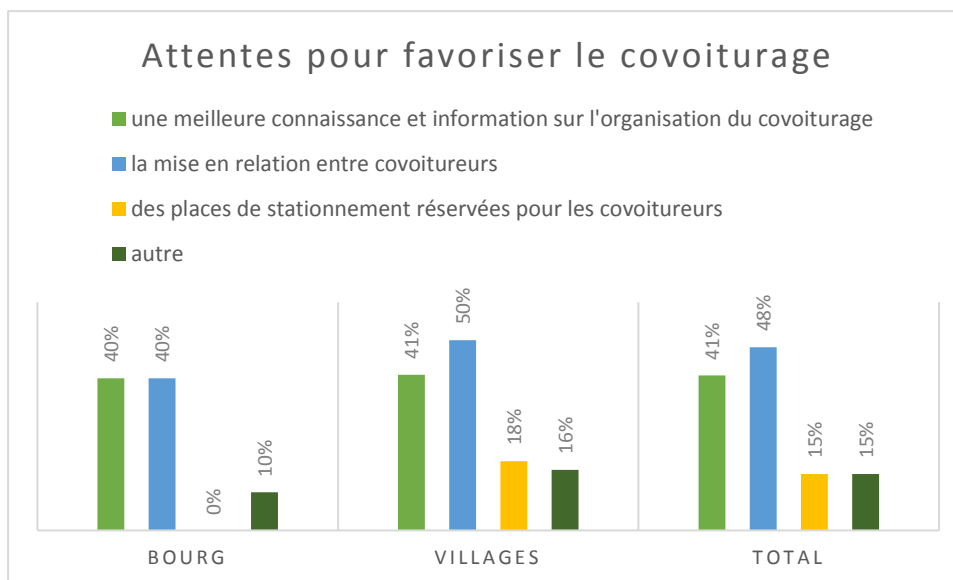
Pour favoriser les déplacements à vélo, 56 % des répondants souhaitent des aménagements cyclables dans le bourg, 30 % la location de vélos électriques et 28 % demandent des garages à vélos sécurisés.



Comme pour favoriser la marche à pied, les attentes pour favoriser les déplacements à vélo se portent sur des aménagements cyclables entre le bourg et les villages de Bonne Miette, la Normandais et le long des routes départementales. De même, le fauchage des bas-côtés et la réduction de la vitesse des voitures sont des attentes exprimées. Le manque d'éclairage est également cité, renforçant le sentiment d'insécurité à rouler en vélo sur la route. Enfin, une demande concerne la création de circuits cyclables dans la campagne de Sévérac.

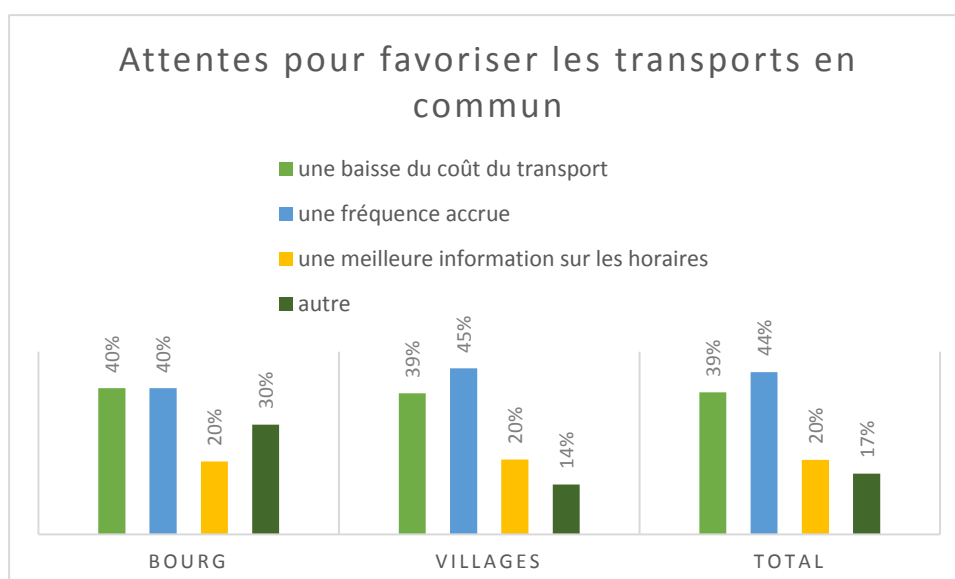


Afin de favoriser le covoiturage, 43 % des répondants souhaitent une mise en relation des covoitureurs et 41 % demandent une meilleure information sur le covoiturage. En revanche, des places de stationnement réservées pour les covoitureurs ne sont pas souhaitées (un problème de sécurité pour des voitures identifiées comme stationnées longtemps a été évoqué par un des répondants).



Les réponses « Autre » évoque la mise en place d'un site internet pour les covoitureurs.

Pour favoriser l'utilisation des transports en commun, 44% des répondants s'accordent sur le besoin d'une fréquence accrue, notamment pour les bus Lila. 39 % seraient également incités à y recourir si leur coût baissait. Seuls 20% auraient besoin d'une meilleure information sur ces services.



Les réponses « Autre » soulignent le manque de transport vers Redon et Saint-Nazaire, le fait que les horaires des transports ne coïncident pas avec les horaires de travail. Une information sur les éventuels retards de train sur un panneau lumineux (pourquoi pas celui de l'entrée de ville) est également demandée.

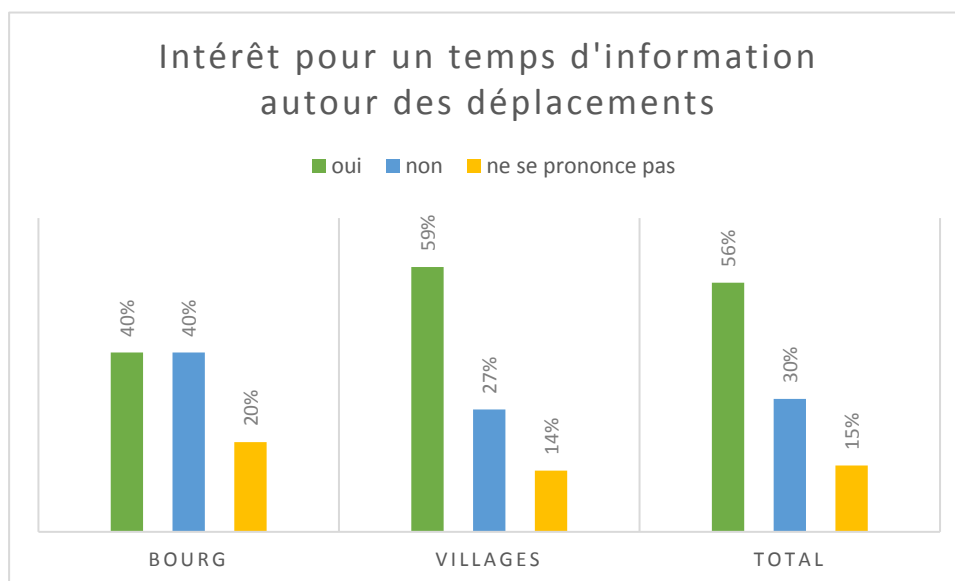
Des suggestions plus générales

Des aménagements cyclables vers les autres bourgs des alentours (Missillac, Saint-Gildas-des-Bois, la route de Saint-Dolay et la route de Théhillac, vers Fégréac. Certains signalent que les emplacements existent déjà et qu'il reste à les aménager.

Des demandes d'apprentissage de la sécurité routière et de la circulation à vélo à l'école sont également faites.

La question de la vitesse des voitures et camions revient souvent, tout comme la sécurisation des bas-côtés (fauchage).

56 % des répondants sont intéressés par un temps d'information autour des déplacements.



4- Quelles pistes à explorer ?

Quelques pistes de travail émergent des résultats des questionnaires :

- 1- Des aménagements piétons et cyclables dans le bourg, du bourg aux villages de Bonne Miette et de la Normandais
- 2- Des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules dans le bourg et les villages proches
- 3- Une solution pour la mise en relation des covoitureurs (site ouestgo.fr par exemple)
- 4- Un apprentissage de la sécurité routière et de la pratique du vélo à l'école
- 5- Un temps d'information sur les déplacements dans le cadre du forum des associations du 29 juin 2019 (horaires et liaisons pour les transports en commun, essai de vélos électriques, découverte des chemins « de traverse » dans la campagne...)

Certaines pistes de travail seront à explorer avec le CAUE et le Département à l'occasion de la révision du PLU (pistes 1 et 2 par exemple).

La question de la fréquence accrue des transports en commun, Lila notamment, est à étudier avec la Région.

La demande d'informations supplémentaires sur les horaires des trains (retards éventuels...), peut-être vue avec la SNCF.

SÉVÉRAC, PENSONS NOS DEPLACEMENTS !

MIEUX VOUS CONNAÎTRE

1. Quel âge avez-vous ?

- moins de 18 ans 19 à 30 ans 30 à 60 ans plus de 60 ans

2. Où habitez-vous ?

- dans le bourg de Sévérac dans les villages de Sévérac
 en dehors de Sévérac (précisez votre commune de résidence) :

3. Avez-vous :

- Une voiture Oui Non
- Un vélo Oui Non
- Un abonnement transport en commun Oui Non

Si oui, lequel : Lila SNCF Autre (précisez) :

4. Connaissez-vous :

- les aménagements cyclables et piétonniers de Sévérac
 les 2 aires de covoiturage de Sévérac
 les horaires et tarifs du bus LILA

5. Nous avons 15 arrêts de train chaque jour. Comment les utilisez-vous ? :

- jamais moins d'1 fois par an au moins 1 fois par an

 au moins 1 fois par mois au moins 1 fois par semaine

 tous les jours ou presque

VOS HABITUDES DE DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

6. Dans quelle ville travaillez-vous ?

7. Combien de kilomètres faites-vous pour vous rendre au travail (aller uniquement) ?Km

8. Combien de temps vous faut-il pour vous rendre de votre domicile au travail ? (Temps de trajet aller)

- Moins de 10 min 10-20 min 20-30 min 30-40 min
 40-50 min 50-60 min Plus d'1h

9. Quel mode de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre au travail ?

VOS HABITUDES DE DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN (COURSES, LOISIRS, ECOLE...)

10. Quel mode de transport utilisez-vous habituellement en dehors de vos déplacements domicile-travail ?

VOS ATTENTES

11. Qu'est-ce qui vous inciterait à favoriser la marche à pied ?

- Des aménagements piétons dans le bourg (commerces, école...)
- Un pédibus (commerces, école...)
- Autre (précisez) :

12. Qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser le vélo ?

- Des aménagements cyclables dans le bourg (commerces, école...)
- Des garages à vélos sécurisés (commerces, école...)
- La location de vélos électriques
- Autre (précisez) :

13. Qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser le covoiturage ?

- Une meilleure connaissance et information sur l'organisation du covoiturage
- La mise en relation entre covoitureurs
- Des places de stationnement réservées pour les covoitureurs
- Autre (précisez) :

14. Qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser les transports en commun (bus et train) ?

- Une baisse du coût du transport
- Une fréquence accrue
- Une meilleure information sur les horaires
- Autre (précisez) :

15. Seriez-vous intéressé par un temps d'information autour des différents moyens de déplacements ?

- oui non

16. Avez-vous des souhaits ou des remarques à formuler ?

INFORMATIONS (Document à nous retourner pour le « 30 Novembre au plus tard »)

Version Internet : Document disponible (Site Web Sévérac, page actualités /via un lien)

Version Papier : Document à déposer à l'accueil de la Mairie

(Nous vous suggérons de privilégier un maximum la Version Internet) Merci